



RATIOS ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Outil I : Journal de bord

Cet outil permet **de documenter la capacité des infirmières et des infirmières auxiliaires à accomplir toutes les tâches reliées à leur champ de pratique** en fonction du ratio établi sur leur unité. Le but des ratios sécuritaires est de permettre, entre autres, l'exécution des activités professionnelles en fonction des besoins des patient-e-s. Le contenu des journaux de bord servira à analyser l'impact des ratios, négociés préalablement, dans le but d'améliorer les conditions de travail.

Trop de tâches sont laissées pour compte par les professionnelles en soins par manque de temps ou surcharge de travail. Celle-ci est le principal facteur expliquant que certains soins soient omis, réalisés partiellement ou sans conformité avec les standards professionnels. **Il faut être en nombre suffisant pour pouvoir dispenser tous les soins requis, comme les professionnelles en soins ont à cœur de le faire**, et ce, tout en respectant leur jugement professionnel.

Les conditions de travail des infirmières et des infirmières auxiliaires ont besoin d'être améliorées, notamment quant à la surcharge de travail. Compléter l'outil I, le journal de bord, est un moyen de contribuer au projet ratios et à ce qu'il ait un maximum d'impact.

Prenez le temps de compléter l'outil I de façon assidue et rigoureuse ! Parce que :

- une information la plus complète possible, provenant directement des infirmières et des infirmières auxiliaires, donnera une force supplémentaire au projet ratios et à la phase d'analyse qui suivra;
- les ajustements et les améliorations à apporter seront encore plus pertinents, par votre participation active;
- vous avez un grand rôle à jouer !

Le projet ratios vise à assurer un nombre suffisant de professionnelles en soins sur l'unité de soins pour qu'elles puissent accomplir toutes les tâches reliées à leur champ de pratique.

Septembre 2018

